

Infrastructures, transports et mer

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Direction générale des infrastructures,
des transports et de la mer

Régie autonome des transports parisiens

Décision n° ING/ISE 2011-5112 du 1^{er} décembre 2011 portant délégation de signature du responsable de l'unité « installations et systèmes électriques » (ISE) du département de l'ingénierie au responsable d'affaires, délégué du responsable de l'unité ISE

NOR : TRAT1202861S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le responsable de l'unité « installations et systèmes électriques »,
Vu le décret n° 59-157 du 7 janvier 1959 relatif à l'organisation des transports de voyageurs dans la région parisienne ;
Vu le décret n° 59-1091 du 23 septembre 1959 portant statut de la RATP ;
Vu le décret n° 89-410 du 20 juin 1989 relatif à l'organisation de la RATP ;
Vu la délégation de pouvoirs NG n° 2010-47 consentie le 9 juillet 2010 au directeur de département de l'ingénierie par le président-directeur général de la RATP ;
Vu la délégation de pouvoirs ND n° 2010-30 consentie le 9 juillet 2010 par le directeur de département de l'ingénierie au responsable de l'unité « installations et systèmes électriques »,

Décide :

Article 1^{er}

De donner délégation à M. Jean-Paul GEORGES, responsable d'affaires, délégué du responsable de l'unité ISE, à l'effet de signer, en son nom, les actes relatifs aux attributions qui lui ont été consenties aux termes de la délégation de pouvoirs ND n° 2011-19.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Jean-Paul GEORGES, de donner délégation à Mme Évelyne PAULANDRE, responsable opérationnel de l'entité EDT, ou à M. Jean-Pierre BERRI, responsable opérationnel de l'entité BTE, à l'effet de signer, en son nom, tous les actes ou documents relatifs aux attributions dont la signature a été déléguée par la présente décision.

Article 3

La présente délégation annule et remplace la délégation référencée « note d'unité n° 2009-001 » en date du 16 décembre 2009.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Fait le 1^{er} décembre 2011.

Le responsable de l'unité ISE,
P. PONT